



Communiqué de presse de Vache mère Suisse du 6 novembre 2020

Il faut assurer l'avenir des vèlages au pâturage

Vache mère Suisse refuse que les détenteurs de bovins soient les grands perdants de la problématique des grands prédateurs et demande que la possibilité de faire vèler les animaux au pâturage soit préservée.

Avec une population de loups en augmentation rapide, la question des grands prédateurs va encore agiter longtemps le monde agricole. Vache mère Suisse s'était engagée en faveur du oui à la nouvelle Loi sur la chasse mais le 27 septembre 2020, celle-ci a été rejetée à une courte majorité. Elle aurait pourtant facilité une régulation modérée de la population de loups.

A présent, il faut empêcher que les détenteurs de vaches mères ne soient les grands perdants du débat : non seulement la régulation n'a pas été simplifiée, mais en plus, on parle soudain de limiter ou même interdire les vèlages au pâturage. Vache mère Suisse s'oppose fermement à de telles mesures !

En effet, la liste des raisons pour lesquelles le maintien des vèlages au pâturage est nécessaire est longue !

- Les vèlages au pâturage sont meilleurs pour la santé des vaches et de leurs veaux car ils offrent un lieu de naissance pauvre en germes. Ainsi, l'exposition aux maladies y est très faible. C'est avec le vèlage au pâturage que la mortalité des veaux est la plus faible.
- La plupart des vaches interrompent leur préparation au vèlage lorsqu'elles sont séparées du troupeau. Il faut donc veiller à ce que les vaches prêtes à mettre bas demeurent à proximité visible du troupeau et dans un environnement familier.
- Les naissances tout au long de l'année garantissent une offre continue pour le marché et contribuent aux liquidités des exploitations.
- La détention au pâturage est la plus favorable au bien-être des animaux et a également un effet positif sur le climat.

C'est pourquoi il est nécessaire de maintenir les vèlages au pâturage, aussi bien dans les exploitations de base que sur les pâturages d'estivage. Une interdiction serait tout à fait incompréhensible.

Afin de soutenir les éleveurs dans les défis que pose la cohabitation avec les grands prédateurs, Vache mère Suisse milite aussi pour que les détenteurs de vaches mères soient dédommagés équitablement lorsque des animaux sont tués par les prédateurs, c'est-à-dire à la fois pour la perte subie et pour le travail supplémentaire occasionné. De même, nous demandons un remboursement intégral, par l'Office fédéral de l'environnement, des frais de matériel et de main d'œuvre que génèrent les mesures de protection des troupeaux.

Mathias Gerber, Président, mathias.gerber@sunrise.ch, 079 358 38 19

Ursula Freund, Responsable de la communication, ursula.freund@mutterkuh.ch, 056 462 33 53